
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 6 (1978)

DOI: 10.11588/fr.1978.0.49298

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Résumés Français

Karl BOSL

Problèmes historiques d'une ville européenne: Augsbourg

Augsbourg est quant à la nature de sa croissance historique, une ville européenne. Cela apparaît clairement quand on analyse les «problèmes» que l'évolution historique d'Augsbourg pose à l'histoire générale et spécialement à l'étude germano-européenne de l'histoire de la ville. Au début il y a la question de la continuité et de la discontinuité de l'empire romain occidental de la basse antiquité au Moyen-Age archaïque. En raison des dernières fouilles, la continuité est assurée dans cette ancienne capitale provinciale romaine. Il faut aussi prendre la voie de l'analyse structurale comparée pour donner une solution au deuxième problème historique de cette colonie urbaine, de cette métropole (*civitas*) d'origine romaine: la naissance de la ville et de la bourgeoisie, le développement de l'économie et de la société à l'époque du renouveau européen, la topographie historique de la colonie urbaine, sa structure sociale et sa démographie, le droit municipal et la souveraineté municipale. Un problème spécial est posé par la naissance des couches dirigeantes, leurs démêlés avec les couches nouvellement riches et montantes des marchands et des banquiers, avec les groupes de pointe des corporations, leur différenciation dans les «Chambres généalogiques» et la Société des «Mehrer». Un cas type est celui des Fugger et de la promotion de l'argent comme puissance politique (précapitalisme). Augsbourg est également un exemple intéressant pour la croissance de la mentalité bourgeoise. Augsbourg s'est élevée en ville libre d'empire en se disputant avec les anciens seigneurs épiscopaux de la ville en vertu de l'avouerie des Hohenstaufen, et développa une étroite relation avec l'empereur et l'empire, malgré sa décision en faveur du luthéranisme, après avoir penché initialement du côté du zwinglianisme et du baptême.

L'Augsbourg moderne des débuts offre des cas intéressants de la structure constitutionnelle, économique et sociale d'une ville libre impériale jusqu'à la fin de l'ancien empire, et avant tout sur le problème du développement intérieur des couches urbaines et de la structure de l'économie et de la production.

Une page spéciale dévoile l'Augsbourg moderne des 19^e-20^e siècles comme métropole industrielle bavaroise à côté de Nuremberg; elle a pu de cette façon, compenser la perte de son autonomie politique.

Naturellement la contribution culturelle de cette grande ville forme un problème à part. Il y eut ici un foyer d'humanisme et de renaissance, un panthéon des arts.

Augsbourg est une ville européenne. Les problèmes que soulève son histoire sont des questions d'histoire urbaine, sociale, économique, constitutionnelle et culturelle pan-européennes.

Dietrich CLAUDE

Traits universels et particuliers de la politique de Théodoric le Grand

Les desseins politiques de Théodoric font l'objet d'une polémique dans la recherche. A l'idée que le roi ostrogoth voulait fonder un grand royaume germanique s'oppose le point de vue qu'il se regardait comme le successeur de l'empereur en occident et qu'en raison de ses droits impériaux il aspirait à l'hégémonie sur les autres royaumes germa-

niques. Une étude de la terminologie de ses lettres à des princes étrangers, transmises dans les »*variae*«, montre que Théodoric traitait les souverains des royaumes germaniques comme des partenaires égaux et jouissant des mêmes droits qu'il se proposait de grouper au sein d'un système de traités et d'alliances recouvrant toute l'Europe occidentale afin d'assurer la paix. Les concepts employés à ce propos provenaient du domaine du clan qui était une communauté de paix; à côté figurent des termes qui montrent que l'»*amicitia*«, l'amitié »créée« avait également une place dans le système de relations de Théodoric.

Vis à vis de l'empereur, Théodoric se servait d'une autre langage. L'empire romain était pour lui un modèle qui l'engageait moralement, dont le rang supérieur était expressément reconnu, et pourtant le roi insistait sur son indépendance politique à l'égard de Constantinople.

La politique intérieure de Théodoric présente un troisième aspect. Vis à vis de ses sujets, Théodoric mettait l'accent sur sa volonté de conserver les traditions romaines, au moyen desquelles il voulait probablement renforcer la légitimation de sa souveraineté. De même le ménagement de l'aristocratie influente du Sénat pourrait avoir influencé les déclarations de Théodoric.

Les sources narratives confirment cette image. Il n'existe aucune preuve que Théodoric ait poursuivi l'établissement d'une souveraineté empiétante ou d'une hégémonie. Le but de sa politique extérieure compliquée et qui s'adaptait avec souplesse aux circonstances constamment changeantes, était de sauvegarder une souveraineté limitée territorialement à l'Italie et aux pays voisins.

Gerhard SCHMITZ

Hervé de Reims (900-922). Histoire de l'archevêché de Reims au début du X^e siècle

Alors que sur les archevêques de Reims d'Ebo à Fulcon il existe déjà des études spéciales et, en partie, d'importantes monographies, Hervé (900-922) est resté jusqu'ici à l'écart. C'est à son pontificat qu'est consacrée cette étude. Pour autant qu'on puisse s'en rendre compte, en raison de la situation très défavorable des sources pour le début du X^e siècle, trois domaines de son activité méritent d'être soulignés:

1) Importance pour son diocèse. Le pontificat de 22 années d'Hervé procura à l'archevêché de Reims une période de paix et de stabilité intérieures. Le souci intensif pour les biens de l'Eglise, la construction de fortifications effectuée d'avance en partie pour concurrencer la noblesse laïque et d'autres choses indiquent qu'Hervé s'est efforcé avec succès de maintenir l'archevêché de Reims au niveau de puissance atteint par ses prédécesseurs.

2) Importance politique. Comme évêque de la métropole la plus importante pour Charles III, Hervé a eu une influence politique considérable qui apparaît avant tout dans le problème des Normands, mais aussi dans d'autres domaines: les efforts de défense contre les Hongrois (919) montrent clairement que, pour Hervé – contrairement aux seigneurs intéressés presque exclusivement par l'extension de leurs territoires – le *regnum* représentait encore une catégorie qui marquait son comportement politique. Son rôle durant la rébellion de 920 fait apparaître l'archevêque et son diocèse comme facteur décisif dans le rapport de forces roi-noblesse; l'aide d'Hervé en 920 a sauvé Charles III, son défaut en 922 décida de sa chute.

3) Réforme intérieure de l'Eglise. La réforme de l'Eglise était pour Hervé une aspiration importante. Le témoignage le plus significatif de ses efforts sur ce point nous est resté consigné dans les canons du Synode de Trosly (909). Au concile, présidé par Hervé, on développa des concepts de réforme pour l'Eglise et l'Empire orientés vers les idées directrices de la prospérité carolingienne, dont la transposition dans la réalité historique ne se produisit pas, il est vrai. Comme dans la politique synodale, Hervé se

rattache de nouveau ouvertement à la pratique de son prédécesseur Hincmar, également dans la désignation de ses évêques suffragants: on peut le remarquer dans son utilisation des lettres d'Hincmar qu'Hervé envoya à l'occasion d'une récente nomination à l'évêché de Beauvais, après la mort de l'évêque Erluin (cf. spécialement l'édition dans l'annexe). En résumé il en résulte une image qui précise et souligne le jugement déjà porté par R. H. Bautier, à savoir qu'Hervé compte parmi les plus éminents évêques de Reims.

Michel PARISSE

Les Chanoinesses dans l'Empire germanique
(IX^e-XI^e siècles)

Les dames des chapitres nobles de Lotharingie et d'Allemagne menaient à la fin du Moyen Age et à l'époque moderne une vie religieuse exempte de contraintes: fortune personnelle et prébendes, maisons séparées, absence de voeux, autorisation de sortir du monastère, éventuellement pour se marier. Dans quelle mesure ces pratiques avaient-elles cours au Moyen Age? L'examen des *Vitae* nous renseigne suffisamment. La règle de saint Benoît est adoptée par les monastères de femmes mais appliquée de façon diverse. Le mode de vie canonial était fort répandu. Les religieuses qui mènent une vie de privations sont particulièrement honorées pour cette raison. On apprend que les autres ne renoncent sans doute pas totalement à la chasteté, qu'elles apprécient le luxe de la nourriture et du vêtement. Les monastères ne sont pas hermétiquement clos et les visites des laïcs y sont fréquentes et normales.

L'Empire germanique a connu de très nombreuses fondations de monastères de femmes, surtout en Saxe et en Lotharingie et dans la période ottonienne et salienne. Leur recrutement est nobiliaire. Le gouvernement abbatial est confié aux filles de la famille des fondateurs, aux veuves. Dans ces abbayes, les jeunes filles entrent jeunes, reçoivent une éducation intellectuelle et manuelle, demeurent au monastère quand elles n'ont pas de ressources ou sont disgraciées par la nature; d'autres, une fois instruites, rentrent dans le monde pour y être mariées. On ne parle pas de voeu, seule peut-être l'abbesse y est-elle contrainte. La question est posée de savoir pourquoi la Germanie a vu fleurir plus qu'ailleurs de telles maisons religieuses.

Ludwig BUISSON

Saint Louis. Justice et amour de Dieu

Le règne de Saint Louis (1226-1270) survient dans un temps qui est marqué en France par la lutte entre deux conceptions opposées du droit. La tradition veut que le roi protège et défende le droit depuis longtemps établi (droit coutumier) dont le maintien ne signifie rien de moins que la véritable paix. Au contraire, les conceptions des légistes et des canonistes de la première moitié du XIII^e siècle permettent au «princeps» de contribuer par la législation ou par des sentences à la formation du droit: ainsi le roi peut abroger le droit ancien et le remplacer par un nouveau.

Alors que l'empereur Frédéric II cherche à donner une forme nouvelle à l'Empire et au royaume de Sicile grâce à une législation très étendue, l'activité législative ne joue, par contre, qu'un très faible rôle chez Saint Louis. On peut cependant observer la manière dont pas à pas la juridiction du roi s'étend aux grands fiefs de la couronne, dont les litiges ne venaient primitivement devant le tribunal du roi que dans les seuls cas où les vassaux refusaient de rendre justice (dénî de justice). Ainsi, par l'intermédiaire

de la juridiction, la présence du roi s'étend et se fait davantage sentir dans des fiefs auparavant presque autonomes, surtout dans le midi de la France. Or, comment le roi pouvait-il ainsi faire œuvre de droit sans qu'on puisse lui reprocher une violation du droit coutumier? On montre ici, par une étude de la manière dont Saint Louis a rendu la justice, protégé l'Eglise et assuré la paix, ainsi que l'exige depuis toujours le serment du sacre, serment qu'il a compris en «vrai roi»: ayant recours aux normes du droit naturel, du droit romain et du droit canonique, Saint Louis a interprété le droit coutumier donné et l'a élevé à un niveau moral supérieur. De même il a aboli le duel judiciaire combattu par l'Eglise pour le remplacer par le témoignage et l'appel. Ainsi, des fiefs on pouvait en appeler à la cour royale où, surtout dans les cas normatifs, le roi décidait lui-même et liait ainsi à sa promesse le maintien de la justice en France: œuvre juridique de Saint Louis qui devait fonder l'unité du droit en France.

Alain DEMURGER

Guerre civile et changements du personnel administratif
dans le royaume de France de
1400 à 1418: L'exemple des baillis et sénéchaux

La place que l'Histoire politique et institutionnelle attribue aux baillis et sénéchaux royaux de la fin du Moyen Age est mince. Après une brillante période, au XIII^e et au début du XIV^e siècle, l'institution, progressivement démembrée, décline. Le bailli perd ses pouvoirs et les historiens, ingrats, l'abandonnent.

Actuellement, les recherches menées dans le domaine de l'Histoire politique, sont davantage tournées vers les problèmes du pouvoir, de l'autorité politique, du cheminement des décisions, des ordres, bref, des rapports entre gouvernants et gouvernés. Nous situant dans cette perspective, nous sommes partis d'une hypothèse simple, mais différente des vues traditionnelles: loin d'être des «personnages décoratifs» (Lot et Fawtier, *Institutions*, t. 2, p. 154), baillis et sénéchaux sont avant tout des agents politiques, dont le rôle dans le gouvernement du royaume est très important. La période de la guerre civile, qui voit armagnacs et bourguignons s'affronter, est révélatrice de leur place dans la vie politique.

Les listes de baillis et sénéchaux établies par G. Dupont-Ferrier dans la *Gallia Regia* sont, pour cette brève période, particulièrement fautives. Nous pensons avoir réussi à établir des listes continues et cohérentes. En décrivant les luttes des «partis» pour s'emparer du pouvoir, les historiens ont montré leur mainmise sur les organes centraux du gouvernement: Conseil, Hôtel, grands offices financiers. Ils ont mentionné les épurations intervenues dans le personnel des baillis et sénéchaux en 1411 et 1413, mais sans y attacher autrement d'importance.

En fait les princes rivaux mettent autant d'ardeur à placer leurs hommes dans les offices de baillis et sénéchaux que dans les offices centraux. On peut distinguer quatre phases:

– Les années 1400–1410 sont marquées par un équilibre relatif et la prudence. Les Orléans d'un côté, Jean sans Peur de l'autre, poussent leur avantage chaque fois qu'ils le peuvent, mais avec modération.

– Les années 1411–1413 sont au contraire caractérisées par des épurations massives, affectant toutes les régions du royaume, à l'exception de la Normandie.

– Les années 1414–1416 voient le dauphin Louis et le duc de Berry rechercher la conciliation et remettre en ordre la machine gouvernementale. La bataille d'Azincourt, où près d'un tiers des baillis et sénéchaux sont tués, est l'occasion pour ces modérés, de briser le monopole armagnac dans les bailliages et sénéchaussées.

– Cette politique est abandonnée après 1416 et l'on en revient à la guerre ouverte et à la concurrence impitoyable des baillis et sénéchaux des deux camps.

Pourquoi l'équipe au pouvoir s'acharne t'elle ainsi à contrôler les offices de baillis et sénéchaux?

Le bailli (où le sénéchal) est de moins en moins perçu comme un homme de justice, comme un administrateur. Il est le représentant en province du pouvoir politique. Appartenant à l'Hôtel du roi et à un hôtel princier, né bien souvent dans le bailliage ou à proximité, résident parfois rarement dans sa circonscription, mais y laissant des lieutenants sûrs, il se conduit avant tout en homme de guerre et en agent politique de la faction au pouvoir.

Des exceptions existent, personnelles, circonstanciées, mais aussi régionales: les baillis normands échappent à peu près complètement aux épurations politiques. Ils dirigent encore en personne les assises de leur bailliage; la routine administrative ne les rebute pas. Ils restent des administrateurs que les princes ménagent. La Normandie ne fournit-elle pas régulièrement des ressources importantes au Trésor royal? Politiquement parlant il y a un «archaïsme normand».

Hors cette région, et hormis les années d'épurations massives, il est possible de dresser un tableau des zones d'influence des princes qui se disputent le pouvoir: tour à tour bastion refuge ou base de départ pour accroître leur emprise sur le royaume.

Agents politiques, dépendant pour leur carrière de la fortune de leur puissant protecteur, baillis et sénéchaux ne sont toutefois pas prêts à accepter n'importe quelle révocation. Les progrès de l'idée de fonction publique, même pendant cette période troublée, les touchent également. Et ils n'hésitent pas à plaider au Parlement contre une sanction arbitraire qui les prive de revenus indispensables pour vivre noblement.

Richard van DÜLMEN

Utopie de réforme et projets de sociétés chez Jean Valentin Andreae

On trouve au centre de l'humanisme chrétien de l'écrivain wurtembergeois et pasteur évangélique Jean Valentin Andreae (1586-1654) un essai de faire avancer, en organisant une élite chrétienne érudite, la réalisation d'un achèvement de la Réforme qui complète la réforme de la foi par celle de la vie et de la science. Son programme d'action représente la «Christianapolis» de 1619.

L'idée d'une fraternité chrétienne, qui avait pris naissance dans l'expérience d'amitié qu'il avait faite pendant ses études à Tubingue, envisage non seulement de réaliser au dedans l'idéal du vrai chrétien, mais aussi de transformer le monde extérieur. L'épanouissement de l'idée de *Societas* était en outre soumis à un processus caractéristique de transformation. Andreae commença d'abord avec un jeu de rose-croix, dans lequel il mettait en avant l'idée d'une fraternité ésotérique avec objectif universel, mais sans penser toutefois à une réalisation. La *Fama fraternitatis* représente une fiction utopique. Ce n'est que dans son deuxième écrit de 1619/20 qu'il essaie, au moyen d'un nouveau programme, de rassembler tous les savants chrétiens d'Allemagne sous le protectorat d'un prince, ce par quoi il voyait assuré la diffusion du savoir et l'amélioration des mœurs. Le projet *Societas* correspond au programme de la «Christianapolis». Après l'échec de sa tentative de fondation, il ne pouvait plus, dans le troisième écrit, que réaliser le modèle d'une *Unio christiana* de 1628. Du désir universel s'appliquant à tous les savants, il ne restait que l'idée d'une alliance religieuse avec peu d'amis et sans aucune tendance extérieure.

Le projet des *Societas christiana* représente la plus ancienne tentative en Allemagne, de transformer la condition savante du bas humanisme qui perdait son orientation à la fin du 16^e siècle et qui oubliait sa tâche sociale, en une élite intellectuelle qui se tienne au-dessus des intérêts des Etats particuliers et des Eglises, de lui assigner de nouvelles fonctions sociales, de promouvoir en commun les sciences et d'améliorer la morale. Avec ses modèles, Andreae a créé aussi bien le type fondamental d'académie de savants, tel

qu'il devait acquérir plus tard, dans les plans de Leibniz, une importance européenne, que le type du cercle piétiste. Dans les deux anciens types d'association, il s'agissait, en dépassant la sujétion sociale de l'individu par rapport à l'Etat, à l'Eglise et à la famille, d'organiser des intérêts qui jusque là n'étaient pas institutionnalisés: responsabilité sociale de l'universel par la conscience de la connaissance scientifique et intellectuelle. En cela résident le sens et l'objet de son utopie de réforme qu'il vaut la peine de porter dans les projets de société.

Michael STÜRMER

Marchandises de luxe dans une société de pénurie.
Civilisation des métiers et vie de Cour au 18^e siècle

Cet article traite de l'économie et de la technique du meuble au XVIII^e siècle et compare les conditions de l'apogée de l'art du meuble dans quelques territoires allemands et à Paris. Pour commencer il expose les problèmes spéciaux de sources qui se trouvent liés à ce chapitre de l'histoire de la civilisation matérielle. Les meubles aussi sont inclus dans la recherche en tant que documents du passé.

Le principe structurel de cette étude est l'opposition existante entre le milieu corporatif et le patronat, entre les artisans privilégiés et les artisans de la cour. Elle porta aussi loin que l'opposition entre l'économie de subsistance et l'économie de marché et traversa le XVIII^e siècle. En Angleterre elle avait beaucoup perdu de son acuité, lorsque vers la fin du XVII^e siècle, l'expansion du commerce et de la demande désagrégea les institutions de la contrainte corporative. En France cependant, au cours de ces mêmes décennies, la société corporative fut stabilisée encore une fois pour la durée d'un siècle par la synthèse avec l'économie publique; mais en même temps, il se créait, ici aussi, un contrepoids grâce au traitement de faveur d'ouvriers privilégiés, à la sauvegarde de lieux privilégiés contre la police des jurés, et avant tout grâce à la promotion d'artisans de cour qui servirent la gloire de l'état moderne naissant. Pour l'administration de l'état moderne naissant en Allemagne, ce n'est pas l'Angleterre, mais la France qui devint depuis le critère d'une sage économie publique. Mais ici, les corporations surent défendre opiniâtrement les anciennes normes de l'économie de subsistance, et la bureaucratie a dû accepter davantage de compromis qu'en France et a souvent vu échouer de grandes réformes comme la loi d'empire sur l'artisanat et des petites réformes comme la modernisation des œuvres de maître. En Allemagne aussi, l'artisanat de cour, favorisé par la demande de la société de cour et sans être entravé par les liens de la corporation, se transforma en une première élite d'entrepreneurs.

Ce développement ambivalent des conditions de l'offre et de la demande est illustré par l'exemple des conditions de production et de marché du meuble. Et ceci, il est vrai, a lieu sur deux niveaux, celui de la corporation qui travaillait pour le marché d'une classe moyenne supérieure avant tout urbaine – celles que l'on appelait «les bonnes maisons» – et sur le niveau des artisans-entrepreneurs qui travaillent pour le marché de la société de cour et la «finance millionnaire». La grande différence entre Paris et les centres allemands réside, comme le montre ici l'exemple des menuisiers-ébénistes, dans les institutions, dans la force de la demande des couches supérieures et dans le développement des bourgeois parisiens organisés corporativement en petits et moyens entrepreneurs. Pour eux le milieu corporatif n'était plus qu'un abri protecteur. Une concentration de capital, une répartition différenciée du travail et un marketing agressif les ont détachés de l'économie de subsistance. En Allemagne, par contre, les modes d'existence de la corporation ont résisté jusqu'à la fin du XVIII^e siècle à l'économie de marché ainsi qu'au pouvoir anonyme de cette situation malthusienne qui s'est de plus en plus profilée depuis les années de famine de la Guerre de Sept ans.

L'étude s'achève par un aperçu sur l'entreprise de David Roentgen à Neuwied, laquel-

le opéra de façon analogue aux entreprises de J. Wedgwood ou de M. Boulton, et livra à la cour de Louis XVI et à la plupart des cours de l'Europe continentale, de beaux meubles, parfois prix qui étaient hors de portée pour la majorité des ébénistes parisiens. Le secret du succès de Roentgen résidait dans le fait qu'une exemption princière le libéra des conditions restreignantes de l'ancienne économie de subsistance au même titre que les grands ébénistes du roi, de Boulle à Riesener. Cela lui permit une stricte rationalisation de l'exploitation et une concentration de divers artisanats dans son entreprise, une expansion de l'entreprise suivant les conditions du marché et un marketing agressif. Comme Riesener et les grands ébénistes du «siècle de la douceur de vivre», Roentgen associa lui aussi le raffinement le plus poussé de la technique artisanale au rationalisme d'une époque qui n'avait pas encore commencé.

Franz DUMONT

Liberté et Libertät. Documents sur les relations franco-allemandes en 1792/93

La querelle entre l'Allemagne et la Révolution française fut aussi multiforme qu'intense, et elle peut être regardée comme un point culminant dans les relations des deux nations. La littérature sur ce sujet, assez volumineuses ces derniers temps, se concentre trop, il est vrai, sur les problèmes allemands, alors que, par exemple, les objectifs et les méthodes de la politique étrangère française à l'époque de la Révolution française, passent à l'arrière-plan.

La publication de quelques documents de l'année 1792/93 doit attirer l'attention sur cet aspect. A ce moment-là, cependant, les rapports franco-allemands n'étaient pas seulement déterminés par l'opposition idéologique entre l'Ancien régime et la Révolution. Ils rejoignaient bien plutôt le but de la République qui était d'apporter également aux peuples voisins la *liberté* de l'individu fondée sur le droit naturel, cette ancienne aspiration de la France de pouvoir, par le maintien et le renforcement de la *Libertät* des classes inférieures et moyennes de l'empire, influencer le «Corps germanique» et le remodeler finalement suivant ses propres vœux. C'est ainsi que la République, en 1792/93, se trouva placée devant la question d'accorder la préséance soit au principe révolutionnaire de la liberté, soit à la *Libertät* provenant d'une ancienne tradition. De ce fait, la politique française vis à vis de l'Allemagne devait être nécessairement double et contradictoire.

Cela apparaît déjà dans le rapport de l'ambassadeur en Bavière (n° 2). Il est typique quant aux perspectives et aux illusions de la politique étrangère française après la chute du roi. Si d'un côté d'Assigny surestimait l'enthousiasme révolutionnaire en Allemagne méridionale, il voyait clairement, d'un autre côté, les chances de promouvoir en même temps, dans l'intérêt de la France, *liberté* et *Libertät*, en mettant à profit les tensions existantes au sein de l'empire. Pour son collègue Desportes (n° 3) à Deux-Ponts, cette tactique devient un problème pratique, car de nombreux sujets du duc avec qui la France entretenait de bonnes relations, se trouvaient en révolte. Devait-on alors pratiquer une solidarité révolutionnaire ou avoir des égards envers le prince pour des raisons diplomatiques et militaires? Dans les deux cas, la politique étrangère française ne pouvait que s'embrouiller dans les contradictions, dilemme que Desportes chercha à résoudre par un double jeu. Ces tactiques n'allèrent pas dans le sens du ministre des affaires étrangères Lebrun (n° 6) qui voulait établir les relations extérieures de la France révolutionnaire sur des bases entièrement nouvelles. Au nombre de ces dernières figurait, pour lui, le respect absolu du droit d'auto-détermination que la République ne revendiquait pas seulement pour elle-même, mais aussi pour tous les peuples. Cette attitude reposait, il est vrai, sur la supposition erronée que ceux qui étaient libérés ne désiraient pas autre chose que la démocratie française. En ce sens, la République promit alors, le 19 novembre 1792, aide et protection à tous les révolutionnaires étrangers. La

«révolution de Bergzabern» par laquelle une partie du duché de Deux-Ponts s'était rallié à la République, n'avait pas pour peu contribué à ce décret. L'adresse de réunion à la France des gens de Bergzabern (n° 5) se fit, il est vrai, sous l'influence de voisins français; elle est cependant un témoignage de véritable enthousiasme révolutionnaire qui s'exprime avant tout dans une rupture totale avec le passé et l'argumentation universaliste. Si la révolution apparaît ici comme étant la volonté générale du peuple, elle fut ramenée par le gouvernement ducal (n° 4) au niveau d'une affaire d'une minorité commandée par l'étranger. Mais le mémoire de Deux-Ponts devait avant tout faire comprendre à Paris que le soutien apporté aux révoltés, ne pouvait être compatible avec de bonnes relations avec les princes qui se trouvaient intéressés. Tout aussi contradictoire fut la tentative d'un petit état allemand comme celui de Frédéric de Salm-Kyburg (n° 7) lequel voulait agir à la fois comme souverain et comme citoyen français.

De même, les relations entre les libérateurs et les libérés se développèrent de façon plus difficile qu'on ne l'attendait: lorsque les Français, à l'automne 1792, occupèrent la rive gauche du Rhin entre Queich et Nahe, il y eut sans doute beaucoup de témoignages de sympathie, cependant la plupart des habitants restèrent réservés en face d'une révolution. Ainsi l'agent secrétaire Rivals (nos 8 et 9) envoyé sur le Rhin, tenait avant tout les paysans comme étant incapables de reconnaître leur oppression. Il attribuait cela non seulement à une manipulation de la part de l'Etat et de l'Eglise, mais il y voyait également une particularité typiquement allemande. D'autre part, il ne méconnaissait pas le fait qu'à Mayence précisément il existait un fort mouvement démocratique dont le centre était le club des Jacobins de l'endroit. Trois de ses membres dirigeants ont ici la parole: le chef idéologue Wedekind qui, par son désir de devenir citoyen français (n° 1) adhérait au patriotisme révolutionnaire; le célèbre Georg Forster, dont le discours (n° 10) devant la Convention nationale fut un hommage pathétique rendu à la France et célébrant la réunion de Mayence comme point culminant d'une amitié franco-allemande fondée sur la révolution; enfin Georg Wilhelm Böhmer dont le grossier changement d'opinion pendant et après sa détention est typique pour la conduite de beaucoup de Jacobins allemands face aux brusques changements politiques de l'époque révolutionnaire (nos 11 et 12).

Roger DUFRAISSE

La crise économique de 1810-1812 en pays annexé: l'exemple de la rive gauche du Rhin

L'étude s'appuie sur de nombreux documents manuscrits des dépôts d'archives allemands et français ainsi que sur une abondante documentation imprimée. Elle s'ouvre par une présentation des caractéristiques principales de l'économie des pays de la rive gauche du Rhin à la veille de la crise: 1°) une agriculture en expansion: accroissement des superficies cultivées, recul de la jachère, accroissement des rendements, marquée, également, par un recul des superficies céréalières au profit de cultures plus rémunératrices: vigne, garance, ainsi qu'au profit des plantes fourragères, par une très abondante production céréalière assurant des subsistances à bon marché et libérant d'importants surplus pour l'exportation; 2°) une industrie en progrès favorisée par le protectionnisme douanier napoléonien, les progrès techniques et des améliorations dans la structure des entreprises et qui, en outre, se signalait par un accroissement de la production des matières premières: charbon, fonte, fer et des produits finis notamment dans toutes les branches du textile, ainsi que par l'apparition de l'industrie chimique, de la fabrication du sucre de betterave et, plus encore, les progrès fulgurants de la filature du coton.

Sont ensuite critiqués les schémas communément utilisés pour expliquer la crise qui, de 1810 à 1812, a secoué l'ensemble de l'économie du Grand Empire: première étape

marqué par une crise du commerce et de la banque, en rapport avec les spéculations sur les denrées coloniales et qui commence en septembre 1810; deuxième étape: crise de l'industrie; troisième étape: renfort d'une crise de subsistances en 1811-1812. Appuyé sur le fait que, depuis décembre 1809, les prix des céréales sont partout à la hausse, un autre schéma, valable pour l'ensemble de l'Empire, est alors proposé: 1^o) renchérissement des subsistances qui débute en décembre 1809 et va se transformer en crise dramatique à partir de la moisson de 1811; 2^o) crise bancaire et commerciale, absolument indépendante de la précédente; 3^o) crise industrielle, provoquée par la crise bancaire mais qui survient à un moment où le pouvoir d'achat des consommateurs est déjà fortement réduit par le prix élevé des subsistances.

Si l'on tente d'appliquer ce schéma aux départements de la rive gauche du Rhin, on constate qu'il y a bien hausse du prix des céréales dès la fin de l'année 1809, provoquée non par de moins bonnes récoltes mais par des causes tout à fait propres à la région: d'une part, les ventes considérables de grains à la Hollande faites par des spéculateurs, de l'autre l'inflation monétaire. Un décret impérial du 18 août 1810 avait dévalué de 16,66% toutes les espèces métalliques étrangères – on en comptait une quarantaine de différentes – en circulation dans les quatre départements et qui constituaient l'essentiel de la masse monétaire. Il fallait, aux effets de cette mesure, ajouter ceux de l'afflux de l'argent étranger dû au commerce excédentaire avec la rive droite, au paiement, à Mayence de la contribution de guerre imposée à l'Autriche lors de la paix de Vienne, au versement, également à Mayence, des revenus des dotations que Napoléon avait constituées en Allemagne transrhénane. La crise qui, dès la fin de 1809, frappe certaines industries; faïencerie, toiles de lin, soierie de Cologne n'a donc rien à voir avec celle qui, un an plus tard frappe toute l'industrie française.

L'examen de la seconde étape de la crise (juillet 1811-mai 1812) a permis de montrer que si la récolte céréalière de 1811 avait été nettement moins bonne que les précédentes, elle n'avait provoqué aucune disette et que la hausse considérable des prix alors constatée (parfois plus de 200%) était due certes à la baisse de la production mais plus encore aux achats massifs faits par le gouvernement, pour le ravitaillement de Paris, et davantage encore par la spéculation qui se faisait en direction de la Hollande et des départements de l'intérieur et dont les céréales constituaient l'objet. Dès le mois de mai 1812, les prix furent à la baisse, celle-ci s'accéléra après la moisson de 1812 et, plus encore avec celle de 1813.

Troisième phase: la crise de l'industrie (mai 1812-fin de 1813). Elle fut infiniment moins grave que dans d'autres régions de l'Empire. Les industries qui n'avaient pas encore été touchées depuis 1809-1810, furent atteintes à leur tour, surtout celles qui travaillaient pour le marché intérieur. Celles qui travaillaient pour l'exportation: draperie de la Roër, cotonnades de Cologne eurent moins à souffrir. De ce fait la baisse des indices de production fut considérable dans certains secteurs, moindre dans d'autres. Par contre, d'une manière générale, le chômage ne fut pas considérable sauf, paradoxalement, dans l'industrie du coton.

Dans les pays de la rive gauche du Rhin, la crise de 1810-1812 se rattache aux crises d'ancien type et ne doit rien à la crise commerciale et bancaire qui secoua l'Europe à la fin de 1810. Dans ces conditions, peut-être faudrait-il retoucher le schéma devenu classique de cette crise en y faisant entrer le renchérissement des subsistances qui frappe tout l'Empire dès l'automne de 1809 et d'étudier plus en détail les aspects régionaux de cette crise, ce qui permettrait sans doute, d'expliquer pourquoi certaines régions furent moins touchées que d'autres.

Dieter BRÖTEL

Le projet de canal de Malaya et les mines d'étain.
Intérêts économiques français et expansion coloniale dans l'Asie du Sud-est

L'étude de l'impérialisme, par suite d'une application restrictive du concept d'impérialisme dans le sens de l'expansion coloniale, a pour ainsi dire, laissé de côté, jusqu'ici, les relations politiques et financières de la France avec des «états indépendants» comme la Perse, la Chine et le Siam qui doivent, à partir d'une analyse sociologique de souveraineté des relations internationales dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, être classés comme «pays semi-coloniaux et dépendants». Prenant comme exemple le projet de canal Malaya ou de Kra, on a examiné la tentative faite par un groupe d'intérêts français pour transformer «l'indépendance» du Siam en relation de dépendance analogue à un protectorat.

Le projet de canal de Malaya prit naissance en étroite corrélation avec l'aventure de Panama. Il avait pour but d'établir, le long de la frontière séparant la province siamoise de Kra et la province britannico-birmane de Tenasserim, une jonction entre le golfe de Bengale et le golfe du Siam, soit un raccourcissement de 600 milles marins par rapport à la route maritime traditionnelle par le détroit de Malacca. Les initiateurs du plan espéraient, au point de vue politique et commercial, pouvoir mettre sous contrôle français, les routes commerciales allant dans la Chine du Sud-ouest par le Mékong et le Ménam. Aussi le projet impliquait-il cette exigence d'expansion coloniale de mettre d'une part le Siam et les principautés de la vallée du Mékong sous protectorat, alors que, d'autre part, le partage de la péninsule malaise allait faire cesser la création d'un territoire continu de souveraineté britannique s'étendant de Singapour à la frontière de la Birmanie britannique.

Parmi les promoteurs du projet, figuraient des membres de la société parisienne de géographie commerciale, la banque Seillère ainsi qu'en premier lieu, le groupe Reinach-Deloncle lié à de Lesseps. Le baron Jacques de Reinach était le chef de la banque privée Kohn-Reinach et Cie, Deloncle, comme chef explorateur de cette banque pour les investissements à l'étranger, dirigeait les expéditions vers la péninsule malaise. Des recherches sur la firme, y compris avant tout sur les actes de la commission d'enquête de Panama, ont révélé que la banque Kohn-Reinach a joué un rôle central dans la chasse après les concessions maritimes de canaux – à côté de Panama et de Malaya, également avant tout Corinthe – et a en outre, en liaison avec le «Crédit Industriel et Commercial» soutenu les intérêts coloniaux des chemins de fer en Algérie et en Cochinchine. Un autre centre d'intérêt de cette banque concernait le secteur des mines.

Pour compléter la discussion récemment engagée dans la littérature sur les fondements économiques du «parti colonial», le fait suivant revêt une importance particulière: le «pressure group» associé autour de Reinach/Deloncle exerça son activité non seulement au Siam, mais aussi en Haute-Birmanie (1885) à la recherche de mines et d'engagements ferroviaires, il participa de façon décisive au syndicat persan des chemins de fer; il influença, par l'intermédiaire du «Syndicat du Haut-Laos», la conquête pacifique du Laos et finalement fut également présent dans l'expansion en Afrique occidentale.

Le projet de canal de Malaya ne rencontra qu'un acquiescement temporaire dans les cercles politiques. Il échoua finalement, non seulement à cause de la banqueroute financière de la société de Panama, mais aussi à cause de la résistance de l'Angleterre qui défendit l'indépendance du Siam tout autant que sa suprématie politique et stratégique dans le nord de la péninsule malaise et de ce fait, n'accepta pas l'infiltration d'une tierce puissance à la «turbulent frontier».

Le groupe du canal de Kra ne spécula pas seulement sur une concession de canal, mais il visa en outre des gisements d'étain dans les possessions malaise du Siam. L'étain, tout comme le cuivre et d'autres métaux, faisait partie de ces matières premières que devait importer l'économie française.

Alors que l'industrie malaise, durant les années 80, dans les »Protected Native States«, livrait plus de la moitié de la production mondiale, le plus important producteur d'étain d'occident, la »Société française des Etains de Kinta« naissait de la fusion de deux firmes françaises. On ne saurait prouver l'existence d'une connexion entre ces sociétés, à la fondation desquelles il est intéressant de voir qu'également des représentants du mouvement de géographie commerciale collaboraient, et les promoteurs du canal. Tandis que des sociétés françaises d'étain créaient d'une part, avec le concours de capitaux anglais et chinois, les structures de dépendance typiques pour une économie coloniale moderne, elles renonçaient d'autre part, au contraire du groupe Reinach/Deloncle, à adresser des appels au gouvernement de Paris pour faire valoir l'influence politique de la France dans les provinces malaises du Siam.

Andreas KLEINERT

De la »Science allemande« à la »Deutsche Physik«

En réaction au »Manifeste des 93 Intellectuels« d'octobre 1914 et à d'autres appels dans lesquels les savants allemands se prononçaient pour la politique de guerre de l'Allemagne en 1914, parurent en France, au début de la première guerre mondiale, de nombreux livres et essais sur la science allemande. Il s'agissait là, dans la plupart des cas, d'une grossière polémique dans laquelle on reprochait à l'Allemagne de chercher à prendre, dans le domaine des sciences, un rôle dirigeant qui ne lui revenait nullement, compte-tenu de ses réalisations scientifiques.

Au milieu de ces polémiques anti-allemandes marquées par l'enthousiasme général pour la guerre, quelques voix se font entendre qui attaquent non seulement les aspects politiques et organisateurs de la science allemande, mais qui affirment que la science poursuivie en Allemagne se distingue aussi et de façon claire, dans ses méthodes de recherches et dans ses énoncés, de la science des autres pays et en particulier de la France.

Le physicien Pierre Duhem, faisant suite à Pascal, distingue entre deux sortes de dons scientifiques qui doivent avant tout marquer le naturaliste et le mathématicien. Par *esprit de géométrie* il entend la capacité de parvenir au moyen de déductions logiques, en partant de principes donnés d'avance ou d'axiomes, à de nouveaux énoncés, alors qu'il définit comme *esprit de finesse* le don de découvrir de nouvelles pensées directrices qu'on ne peut déduire de principes connus.

Or *l'esprit de géométrie* doit être la caractéristique de la science allemande et *l'esprit de finesse* celle de la science française. Pour prouver ces affirmations Duhem s'efforce de montrer que les savants allemands s'égarent dans des constructions intellectuelles totalement absurdes quand ils cherchent à enrichir la science par de nouvelles idées. Un exemple type de la science allemande en ce sens, c'est pour Duhem, la théorie de la relativité d'Einstein, *cette physique nouvelle, dédaigneuse du sens commun*. Pierre-Jean Achalme, qui se rallie pleinement à Duhem dans son jugement sur la théorie de la relativité, voit également, dans la théorie des quanta, un produit type de la science allemande, à savoir un *délire mathématico-métaphysique*.

Le procédé de Duhem et Achalme pour dévaluer des nouvelles conceptions en les qualifiant de produits types de la science de valeur inférieur des adversaires de la guerre, devait se répéter sous une forme analogue deux décennies plus tard en Allemagne. De nouveau il y eut des adversaires de la théorie de la relativité et des quanta qui mirent ces théories physiques très abstraites et obscures, en rapport avec l'idée d'une mentalité particulière marquée par le caractère national ou la race. Pour les représentants de la »Physique allemande«, autour de Philipp Lenard et Johannes Stark, tous ces signes caractéristiques qui, d'après Duhem et Achalme, devaient marquer la science française, devinrent alors le critère typique de la science naturelle allemande, tandis que ce qui, en France, en 1915, passait pour typiquement allemand, était cette fois désigné comme juif et par conséquent non-allemand.

Ainsi la science allemande de 1915 était devenue la science juive de 1935, en laquelle au demeurant, les jugements sur la physique moderne que l'on rejetait comme formalisme mathématique antinaturel, concordent presque textuellement. Si la théorie de la relativité avait été pour Achalmé quelque chose comme du cubisme ou du futurisme, pour les représentants de la »Physique allemande«, elle était du dadaïsme scientifique.

Il est vrai que la double confusion du nationalisme et de la physique moderne ne put empêcher ces théories, combattues d'abord en France, puis en Allemagne, de devenir rapidement le bien commun de tous les physiciens. Les représentants de la »Physique allemande«, malgré un soutien massif temporaire de la part du national-socialisme, passèrent en Allemagne pour des outsiders, et la polémique française contre la science allemande resta un épisode qui fut vite oublié et ne se répéta pas pendant la deuxième guerre mondiale. Au contraire: des physiciens allemands et français qui avaient été eux-mêmes mêlés en partie aux disputes de 1914/15, ne furent pas affectés dans leur amitié et leur estime mutuelle par les événements politiques de l'époque du national-socialisme et de la guerre de 1940.

Roland HÖHNE

Anatomie d'une élection.

Comment la presse libérale de la République Fédérale a perçu
les élections parlementaires de 1973 en France

La presse libérale de la République fédérale a publié des reportages détaillés sur les élections parlementaires françaises de 1973. Au centre de son intérêt se trouve la question de savoir si la gauche réussira à gagner les élections et par là, à briser la prédominance de quinze années des gaullistes. Cette question lui paraît avoir une signification existentielle non seulement pour la France, mais aussi pour la République fédérale. La presse est unanime pour dire qu'une victoire électorale des gauches mettrait en danger l'ordre économique et social libéral et relâcherait les liens de la France avec l'Occident. Mais d'un autre côté, elle est persuadée que la fin de la prédominance gaulliste favoriserait le progrès social en France, accélérerait l'intégration européenne et renforcerait l'OTAN. C'est pourquoi elle se préoccupe à fond des chances électorales des partis gouvernementaux et de l'opposition de la gauche.

En outre elle fait un reportage circonstancié sur la constellation politique intérieure, sur les structures, les programmes, les personnalités et les adhérents des partis, les possibilités de conflit de la politique française, les résultats du vote et ses suites possibles. Par contre, elle mentionne seulement en passant les conditions d'encadrement sociales et internationales des élections. Elle ne transmet ainsi à ses lecteurs qu'une image partielle de la politique française.

L'analyse du reportage de la presse libérale sur les élections montre que celle-ci a tendance à transférer en France des modes de conception ethnocentriques et d'expliquer la politique française à l'aide de ses propres modèles d'interprétation politico-idéologiques. Cette tendance est particulièrement nette dans la description du système français des partis, dans l'estimation des divers partis et dans l'appréciation du résultat des élections. La presse libérale décrit le système français des partis en partant du modèle du système allemand, en assimilant la droite au gaullisme, en incorporant le centre d'opposition dans le »centre bourgeois« et en regardant la gauche comme une unité, en dépit de ses nombreuses divergences et contradictions internes. Elle simplifie par là, de façon inadmissible, le paysage français des partis.

La presse libérale juge les partis pris isolément et les coalitions électorales selon ses propres conceptions politico-idéologiques. Il en résulte, entre les divers organes de presse, aussi bien des points communs qui se recoupent que des différences importantes.

L'ensemble de la presse libérale ne souhaite ni une continuation de la prédominance

gaulliste, ni une majorité socialo-communiste. La »Frankfurter Allgemeine Zeitung«, au lieu de cela, préfère une coalition centre-droit de réformateurs, républicains et gaullistes, et éventuellement communistes, au cas où ces derniers sont effectivement devenus un parti démocratique, et la »Zeit« préfère une coalition centre-droit de républicains, centristes et radicaux, sans gaulliste, comme transition à une coalition centre-gauche de réformateurs et de socialistes, mais sans les communistes. Mais la »FAZ« considère aussi comme souhaitable une »grande coalition« composée de républicains, réformateurs et socialistes, sous la direction de Giscard d'Estaing, au cas où les socialistes se sépareraient des communistes et prendraient modèle sur les sociaux-démocrates suédois. La »Frankfurter Rundschau« par contre, tout comme la »Zeit« et le »Spiegel«, aimerait voir une coalition de radicaux et socialistes sur le modèle de la coalition socialo-libérale de Bonn. Cependant ces coalitions souhaitées ne sont qu'ébauchées, car les commentateurs libéraux ont conscience qu'elles ne sont pas possibles actuellement en France.

La transposition en France de conceptions et de modèles d'interprétation ethnocentriques aussi bien que libéraux conduit à de graves erreurs de compréhension de la politique française. Ainsi, par exemple, la vitalité du gaullisme est fortement sous-estimée par la totalité des journaux ou périodiques libéraux; l'importance des réformateurs, par contre, est considérablement surestimée. Les conséquences politiques, économiques et sociales du »programme commun« ont dépeintes en couleurs sombres par la »FAZ« et la »Zeit«; par contre elles sont ostensiblement bagatellisées par la »Frankfurter Rundschau«. La tentative d'expliquer les phénomènes français en partant de leur contexte français spécifique fait défaut dans toutes les analyses. L'image de la France que la presse libérale donne ainsi au public allemand par ses reportages électoraux ne correspond par conséquent ni aux connaissances de l'étude sociologique de la France, ni au sens de soi-même du public français. Le but du reportage allemand sur la France, devrait être, dans l'intérêt de meilleures relations franco-allemandes, de donner le plus possible une image objective de la France. Ceci n'est possible que s'il révisé sa propre image de la France liée à son lieu d'implantation, à la lumière des connaissances de l'étude sociologique et historique de la France, ainsi que la compréhension de soi de la société française. Une telle révision ne signifie nullement une renonciation au lieu d'implantation, mais plutôt à sa propre réflexion critique.